

France: enquête préliminaire sur la campagne 2008 de pêche au thon rouge

MONTPELLIER (AFP) - Une enquête préliminaire portant sur la campagne 2008 de pêche au thon rouge, une espèce menacée par la surpêche selon des spécialistes et dont la capture est limitée en fonction de quotas annuels, a été ouverte récemment à Montpellier, a-t-on appris lundi de source judiciaire.



Un pêcheur japonais charge des thons rouges sur un bateau au large des côtes croates, le 21 février 2007 (© AFP/Archives)

Cette enquête porte, selon des sources proches de l'enquête, notamment sur des soupçons de fausses déclarations de pêche par des thoniers-senneurs et d'utilisation d'avion pour repérer les bancs de poissons, une pratique strictement interdite par l'Union européenne (UE) durant la campagne de pêche.

Mi-juin 2008, l'Agence européenne de contrôle des pêches avait indiqué que des avions étaient soupçonnés d'avoir exercé des survols illégaux en appui aux pêcheurs. Certains avaient pu être identifiés : un immatriculé en France, trois en Italie, deux aux Etats-Unis, deux en Suisse. L'agence européenne avait indiqué qu'il revenait à ces Etats d'ouvrir une enquête.

L'enquête ouverte à Montpellier intervient alors que la campagne 2007, qui avait vu la France dépasser largement son quota, a fait l'objet d'une information judiciaire ouverte dans cette ville.

Cinq thoniers-senneurs ont été mis en examen et sont soupçonnés soit d'avoir fait de fausses déclarations sur des thons capturés en réalité par d'autres navires étrangers, soit d'avoir minoré leurs déclarations de pêche de

plusieurs tonnes. En 2007, la France disposait d'un quota de 5.593 tonnes mais avait pêché près de 10.000 tonnes, selon la Commission européenne.

En 2008, le quota de la France est tombé à 4.775 tonnes, quota réparti entre les 36 thoniers-senneurs français.

Au mois de novembre 2008, un accord international conclu au Maroc a prévu de réduire de 30% en deux ans les possibilités de capture de thon rouge en Méditerranée et dans l'Atlantique.

Cette baisse va soulager l'espèce menacée selon l'UE mais a été qualifiée de "honte" par le Fonds mondial pour la nature (WWF) selon lequel le thon rouge, un poisson très prisé pour les sushis, est en première ligne des espèces en voie de disparition.

Publié le: 23/03/2009 à 17:05:59 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/france-enquete-a163820.html>